

<b>Animateur :</b>	M. Jean-Charles Guiguen,
<b>Secrétaire de séance :</b>	M. Philippe Brandy
<b>Membres présents :</b>	MME Véronique Autexier, MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Manuel Pinaud, Jean- Jacques Raboisson, Bruno Renon, Alain Vedrenne,
<b>Membre excusé :</b>	M. Patrick Bourabier,
<b>Membre absent et non excusé :</b>	Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District).

Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Agenda et information de l'animateur

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Etude des forfaits et amendes
- 2 : Changements dates et horaires des rencontres
- 3 : Homologation des rencontres

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

Date des tirages des Coupes Seniors et CR7

### 4° Questions et informations diverses

Réunion avec les services techniques de la ville du Gond Pontouvre

## 1- INTRODUCTION

**Accueil** : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse Patrick Bourabier qui lui a fait part de son absence.

**Formalités** : Le PV N° 9 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 18/09/2024 est approuvé, sans modification.

**Civilités** : Néant.

**Informations de l'animateur** : Néant.

## 2- SUJET(S) « POUR DECISION »

### 1- Etude des forfaits et amendes :

#### Forfait(s) et Amende(s)

##### **D4 - Poule B**

Fc St Fraigne du 22/09/2024 (**2<sup>ème</sup> forfait**)

Amende de **55 euros** en application des Tarifs Généraux 2024/2025.

##### **D4 - Poule C**

Fc Rouillac 2 du 22/09/2024 (**1<sup>er</sup> forfait**)

Amende de **55 euros** en application des Tarifs Généraux 2024/2025.

Amende complémentaire de **30 euros** pour déclaration du forfait hors délai en application des Tarifs Généraux 2024/2025.

##### **CR7 - Poule A**

Us Taponnat 2 du 22/09/2024 (**1<sup>er</sup> forfait**)

Amende de **55 euros** en application des Tarifs Généraux 2024/2025.

Amende complémentaire de **30 euros** pour déclaration du forfait hors délai en application des Tarifs Généraux 2024/2025.

##### **CR7 - Poule C**

Us Bandait Foot 4 du 22/09/2024 (**1<sup>er</sup> forfait**)

Amende de **55 euros** en application des Tarifs Généraux 2024/2025.

### CR7 - Poule D

La Gente 3 du 22/09/2024 (1<sup>er</sup> forfait)

Amende de **55 euros** en application des Tarifs Généraux 2024/2025.

### Amende(s)

### D3 – Poule A

Es Mornac 2 du 21/09/2024

Amende de **6 euros** pour feuille de match incomplète en application des tarifs Généraux 2024/2025.

### Décision 01 : La Commission valide ces forfaits et amendes

### 2– Changement(s) de date et horaire des rencontres :

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
CR7	A	Sc St Claud 2 – Fc Fontafie 3	27/10/2024	<b>29/09/2024</b>	<b>14H00</b>

**La Commission informe les clubs que la reprogrammation des rencontres pourra évoluer en fonction de la qualification de certaines équipes en coupes départementales (Charente, District, Réserves et CR7).**

### Décision 2 : La Commission valide ces changements

### 3– Homologation des rencontres :

**Décision 3 : La Commission homologue les rencontres Seniors et CR7 (Journée 2) avec les résultats inscrits sur les feuilles de match, sous réserves des dossiers en instruction auprès des différentes commissions.**

## 3- SUJET(S) « POUR INFORMATION »

Date des tirages Coupes Seniors et CR7 : Les tirages seront réalisés le mercredi 9 octobre au siège du district lors de la réunion de la commission.

## 4- QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE (S)

L'animateur de la commission informe les membres de la commission qu'il est invité à participer à une réunion à la mairie du Gond-Pontouvre, le jeudi 27/09/2024 à 17h30, avec le directeur des services techniques et les présidents des clubs de Ac Gond Pontouvre et Gsf Portugais ayant pour thème principal la mise à disposition et l'utilisation des terrains de la ville.

#### 1° - Etude des courriers reçus

- Courriel Fc St Fraise, du 20/09/2024, pris note
- Courriel La Gente, du 20/09/2024, pris note
- Courriel Fc Rouillac, du 21/09/2024, pris note
- Courriel Us Taponnat, du 22/09/2024, pris note
- Us Chasseneuil du 21/09/2024, pris note
- Ville du Gond Pontouvre du 17/09/2024, pris note
- Sc St Claud du 23/09/2024, pris note
- Fc Fontafie du 24/09/2024, pris note

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°9 du 18/09/2024	<b>Validée</b>	<b>Jean-Charles Guiguen</b>	<b>Immédiat</b>
<b>1</b>	Etude des forfaits et amendes	<b>Validée</b>	<b>Jean-Charles Guiguen</b>	<b>Immédiat</b>
<b>2</b>	Changement(s) date(s) et horaire(s) des rencontres	<b>Validée</b>	<b>Jean-Charles Guiguen</b>	<b>Immédiat</b>
<b>3</b>	Homologation des rencontres	<b>Validée</b>	<b>Jean-Charles Guiguen</b>	<b>Immédiat</b>

### RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 11/09/2024

-----  
 La prochaine réunion est fixée au mercredi 9 octobre 2024 à 17h30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance du 25/09/2024 est levée à 19h45

L'animateur,  
 Jean-Charles Guiguen

Le Secrétaire  
 Philippe Brandy


